

2023 DFPE 91 - Subventions (34.994 euros) avec conventions à six associations, pour leurs actions visant à renforcer les liens parents-enfants par des activités partagées, ludiques et intergénérationnelles et à favoriser les échanges entre pairs dans les 5e, 9e, 10e, 11e, 13e, 14e, 17e, 18e, 19e et 20e.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris porte une politique ambitieuse en direction des familles, en développant une offre variée, adaptée aux besoins et spécificités de chacune d'elles, et le territoire parisien est riche de nombreux atouts pour accompagner les parents et enfants de tous âges et leur offrir un environnement de qualité (densité et qualité des services publics, vie associative riche et diversifiée, maillage des transports...).

Les projets sont adaptés en permanence aux besoins des familles, avec notamment de nouveaux partenariats, pour de répondre toujours au mieux aux attentes des parents parisiens.

Une attention particulière est portée à toute forme d'aide ou d'intervention visant à accompagner et à aider les parents dans l'éducation de leurs enfants et à subvenir ainsi à l'ensemble de leurs besoins éducatifs, affectifs, scolaires, culturels, sociaux et sanitaires. Ces actions de soutien à la parentalité peuvent prendre diverses formes mais s'inscrivent toutes dans un même horizon : le bien-être et l'épanouissement familial.

Dans ce cadre, pour l'année 2023, il vous est proposé d'accorder une subvention à six acteurs associatifs dont les projets visent à renforcer les liens parents-enfants :

- **L'association « Tout autre chose »** (9e) pour son projet « des clés pour réussir », qui propose, dans le cadre d'un « comité des loisirs » animé en partenariat avec l'association « Mosaïques9 », de prendre en charge l'organisation de sorties et séjours en famille et l'animation d'un groupe de parole pour les parents une fois par mois. L'association propose par ailleurs l'organisation d'actions collectives dont le but est de rendre les familles plus autonomes dans leur vie quotidienne grâce à des échanges de pratiques, et enfin des actions

visant à accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. En 2022, une soixantaine de familles a participé à ce projet.

- **L'association « Mosaïques 9 »** (9e) pour, d'une part, son projet « Familles en dialogue », qui vise à soutenir la fonction parentale et proposer des activités partagées parents/enfants, et d'autre part, dans le cadre d'un « comité des loisirs » animé en partenariat avec l'association « Tout Autre Chose », la prise en charge et l'organisation de sorties et séjours en famille et l'animation d'un groupe de parole pour les parents une fois par mois. En 2022, 81 familles ont bénéficié des actions menées par l'association.

- **L'association « Crescendo »** (11e) propose de poursuivre à partir de septembre 2023, son action : « les samedis matins en famille » ; initiée depuis 2018 dans les locaux de la Mairie du 9e et se déroulant deux samedis par mois. Il s'agit d'ateliers parents-enfants intitulés « Les poussins du 9 » au cours desquels les parents peuvent jouer librement avec leur enfant ou participer aux ateliers proposés (musicien, constructions en matériaux de récupération, éveil sensoriel pour les plus petits, yoga, peinture, collage, argile, etc.). Une thématique différente est prévue chaque mois, autour d'installations visuelles et sensorielles qui varient. Ces ateliers partagés peuvent également permettre aux parents d'échanger avec les professionnels sur leurs éventuels questionnements liés à la parentalité (l'éducation, la relation parents-enfants, le développement de leur enfant...) et de rencontrer d'autres parents. Au cours de l'année 2022, 141 enfants ont participé aux 20 ateliers proposés dans le 9e arrondissement.

- L'association « **Fédération Nationale Pour la Promotion, Prévention, de la Santé Psychique (F.N.P.P.S.P)** », qui a créé un Centre Ressources de la Famille dans le 10e, propose, entre autres activités, deux temps d'accueil « **Pâtes au Beurre** » où les familles échangent autour de leurs préoccupations entre parents et avec des professionnels spécialistes de la parentalité.

L'association propose également deux actions de soutien à la parentalité :

- un atelier de rencontre autour du livre en partenariat avec l'association LIRE (2 jeudis par mois),
- un atelier « Je joue, je lis » en partenariat avec l'ESI (Espace Solidarité Insertion) Familles Bonne Nouvelle (association CASP), qui vise à offrir un espace adapté de parole à des familles en situation de grande précarité, logées en centre d'hébergement d'urgence, hôtel social ou en situation de rue. (2 vendredis par mois)

En 2022, 434 familles ont participé aux activités du Centre Ressources de la Famille.

- **L'association « Courant d'Art Frais »** pour son activité intergénérationnelle autour de la fabrication de marionnettes géantes (13e). Activité artistique « parents – enfants » associant la culture, le théâtre, les arts

plastiques ou la danse, l'atelier de fabrication de marionnettes géantes s'inscrit dans un cadre convivial et ludique où se retrouvent des familles de toutes origines et cultures. Durant l'année scolaire **2021/ 2022**, 21 familles ont participé à cette activité. Pour **2022 / 2023**, dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024, l'association a choisi de traiter le thème des valeurs de l'olympisme, communes aux arts et aux sports : précision du geste, inclusion, diversité culturelle, universalisme, etc.

- **L'association « PAPOTO - PARENTALITÉ POUR TOUS »** pour son projet visant à sensibiliser les familles vulnérables, isolées ou éloignées des dispositifs de soutien aux besoins fondamentaux du jeune enfant dans une perspective de prévention précoce des troubles et retards de développement. L'association propose de mettre en place une quarantaine d'ateliers de guidance parentale auprès d'un public se trouvant en errance, en hôtel social ou fréquentant les Espaces de Vie Sociale dans les 5e, 11e, 14e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

La répartition qui vous est soumise est la suivante :

- Association « Tout Autre Chose » : 13.500 €
- Association « Mosaïques9 » : 1.150 €
- Association « Crescendo » : 3.344 €
- Association « F.N.P.P.S.P - Les pâtes au beurre » : 10.000 €
- Association « Courant d'Art Frais » : 3.000 €
- Association « Papoto – Parentalité Pour Tous » : 4.000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris